

6 mai 2024

Plan d'action issu de l'enquête psychosociale : Quelles avancées pour le personnel ?

Le Sne-FSU a participé au comité de suivi (COSUI) Plan d'action issu de l'enquête psychosociale qui s'est tenu le 30 avril. Cette réunion était la première depuis plus d'un an.

Malheureusement, force est de constater que les avancées ont été très limitées :

1H50 de réunion, au pas de course, après 1 an sans réunion et le Sne FSU constate que le seul point sur lequel on a avancé est celui **des assistants et des conseillers de prévention**. Point que nous pouvons saluer mais dont l'établissement avait l'obligation réglementaire de mettre en place.

La DRH a avancé sur les points qu'elle pouvait : recrutement **d'une personne en plus au service qualité de vie au travail, contrat avec la psychologue avec doublement du temps d'intervention**.

Et sinon ????

Rien sur la charge de travail : la direction de l'évaluation et des transformations (DET) semble avoir travaillé sur le sujet sans pouvoir finaliser. Mais surtout, le directeur général délégué aux ressources (DGDR) confirme que ce chantier est en pause pour laisser place à la "Raison d'être" qui devrait y répondre.

De ce fait, nous avons le sentiment que l'on nous prend pour des imbéciles car lors des groupes de travail sur la raison d'être, l'administration nous avait clairement expliqué que le projet "raison d'être" n'est pas un projet santé, sécurité au travail et ne répondra pas aux objectifs de réduction de la charge de travail.

Dixit l'administration : "*Le projet raison d'être ne se substitue pas à des démarches et d'autres projets en cours. Il ne s'agit pas d'un projet d'organisation, de fonctionnement ni de priorisation.*"

Le vis ma vie : Un essai semble avoir été réalisé, sans connaître le nombre de personnes qui ont participé, ni retour sur le déploiement possible à l'échelle de l'établissement. Donc il **n'est pas déployé/stand-by**.

Rassembler les agents lors de séminaires : Il y a eu une première vague de séminaires puis en cours, une nouvelle vague. Le DGDR précise que ces séminaires ont lieu durant le temps de travail et qu'un



agent doit répondre aux directives de sa hiérarchie, mais "en même temps" ces séminaires ne sont pas obligatoires. CQFD !!! Que faut-il comprendre ??? De plus, l'établissement se raccroche aux actions de l'association des personnels pour valider les actions de cohésion. Cela ne représente même pas 1 % de participation des personnels sur des actions sportives collectives.

Pour la **médecine du travail**, l'OFB a mis en place un outil de saisie des visites médicales du travail ce qui leur permet de valider ce point à 100%, alors même que **certaines zones géographiques ne sont pas couvertes par la médecine du travail** (convention, médecins agréés) !!!!

En résumé :

- Un certain nombre de documents de travail daté de mars 2023 et pour ainsi dire aucun élément chiffré justifiant les pourcentages de réalisation annoncés, rendent ces pourcentages purement "utopiques" mais bien utiles pour l'OFB. Ces pourcentages servent d'indicateur justifiant la réalisation du contrat d'objectifs et performance de l'OFB sur ce thème, auprès de nos ministères de tutelle.

- Des représentants de l'administration "droits dans leurs bottes" et "sans complexe" pour une telle prise en compte du plan d'action.

- Comme on l'a tous bien compris : la raison d'être (présentée comme un outil de management) est prioritaire à la prise en compte de la charge de travail de tout le personnel.

Le Sne-FSU vous rappelle également les dates de ses prochaines permanences en visio (lien zoom : <https://ofb-fr.zoom.us/j/97028808592>) : le 23 mai 2024 et le 27 juin 2024 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

NOUS CONTACTER :

Email : sne-fsu@ofb.gouv.fr

Site internet : <https://snefsu.org/sujets/le-sne-et-ses-sections/biodiversite-ofb/>



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 70 81 78 84 / 06 20 28 80 58

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sébastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

amelie.chantereau@ofb.gouv.fr
06 30 62 93 87

Occitanie

fabienne.mallet@ofb.gouv.fr
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA
06 68 77 69 49
isabelle.heba@gmail.com

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84
wanhem.sne@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

